



mensuel de l'actualité
municipale et associative

N°53
MAI
2019

VEUREY VOROIZE



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p2 - Edito
- p3 - Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde - PLUI – Enquête publique
- p4 - CCAS - Mesures restrictions eau
- p5 - Déchèteries
- p6 - Déchèteries - Mediathèque

VIE ASSOCIATIVE

- p7 - CLV-Archéologie / Histoire / Patrimoine - A.A.PPM.A Veurey-Noyarey - SOU des écoles
- P8 - CLV - EPGV
- P9 - Comité d'animation - Petits malins
- P10 - Club de l'âge d'or

INFORMATIONS UTILES

P10

AGENDA

P10

MAIRIE DE VEUREY-VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

www.veurey-voroize.fr



Directeur de la publication : Philippe Heraud
Mise en page et impression : JD2 Tullins



Edito

L'opération « village propre » organisée par Jean Michel MAY, élu délégué à l'environnement, a connu un beau succès.

Nous étions une vingtaine de bénévoles à nous répartir dans les différents quartiers du village.

Quel bilan de cette matinée ensoleillée ?

Tout d'abord nous avons pu constater que le village est relativement propre et qu'il a fallu chercher dans les fossés et bosquets le plus gros des déchets, cela démontre que nos services réalisent du bon travail lors de leur tournée hebdomadaire.

La deuxième évidence c'est que les trois types d'objets ramassés en plus grand nombre, sont les canettes de toutes sortes, les paquets de cigarettes vides et les mouchoirs. En réalité tout ce qui se jette facilement depuis un véhicule .

Plus étonnant , la réaction de certains administrés qui nous expliquaient que ce n'était pas à nous de faire ce nettoyage et de manière encore plus formelle cet habitant du haut de

Veurey qui considérait que cela relevait davantage du travail de la Mairie et des services techniques en précisant de bien le dire au Maire...!

Est-il besoin d'expliquer qu'il s'agissait d'une opération de sensibilisation et d'éducation à la considération des autres, tout simplement aux règles de civisme élémentaires ?

Ces petites actions au quotidien contribuent au respect de notre planète et se doivent d'être déclinées ailleurs et par tous.

L'an prochain, nous avons convenu de recommencer en lien avec les écoles pour que nos enfants y participent plus nombreux.

Encore merci à tous les participants, ce fut un bon moment citoyen et de convivialité qui s'est clôturé par un petit casse-croûte improvisé et partagé devant la Mairie.

Guy JULLIEN
Le Maire

ACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Je m'appelle Louise LEMETTAIS, j'étudie les sciences de la Géographie à l'Université de Grenoble. Mon Master me prépare à la gestion du risque naturel et technologique et afin de valider ma première j'effectue un stage de 6 mois à la Mairie de Veurey-Voroize.

L'objectif de ce stage est de remettre à jour et compléter le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document a pour objectif de planifier les différentes actions communales que doivent mettre en

place le Maire et les agents pour prévenir et faire face à une situation de risque éventuel pour ses habitants.

Ces risques en cours de recensement peuvent être de plusieurs ordres :

- Des inondations par débordement de rivière (conséquence possible d'une rupture de digue de l'Isère ou du Drac ou d'une rupture de barrage hydraulique).
- D'accident dû à un camion transportant des matières dangereuses
- Un risque industriel
- ...

D'autres risques comme des feux de forêts, des glissements de terrains et des éboulements qui sont aussi à prévoir dans le PCS de la commune.

Le PCS se compose de l'identification des aléas naturels et technologiques cités précédemment et des différents enjeux présents sur la Commune. S'ajoute au Plan Communal de Sauvegarde un recensement exhaustif des moyens privés et publics ainsi que des moyens humains potentiels dont pourrait bénéficier la commune lors d'événement les nécessitant. L'organisation de la gestion de crise et d'une prévision de moyens pour agir et faire face au risque sont les deux autres points qui composent le PCS de la commune.

Lors d'évènement grave ou exceptionnel le maire peut mettre en œuvre le PCS. Il réunit une équipe d'élus et d'agents communaux, en relation avec les pompiers, la gendarmerie et la Préfecture. Ces moyens peuvent être complétés par une cellule de volontaires.

Les besoins liés à l'assistance de la population en cas d'évènement grave pourront être très variés selon la nature et l'ampleur de la crise.

Aussi, si vous êtes :

- secouriste sauveteur du travail (diplôme valide) avec une formation prévention et secours civiques de niveau 1 (valide) ou un autre diplôme de secourisme,
- pompier volontaire,
- détenteur d'un brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA),
- familier de la langue des signes,
- membre actif dans une association,
- ou autre ...

et que vous seriez volontaire pour aider la commune en renforçant l'équipe mobilisée, merci de contacter la Mairie de Veurey-Voroize au 04 76 85 16 80 ou par mail à mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

Des réunions d'informations sur le Plan Communal de Sauvegarde sont prévues à l'initiative de la commune pour les particuliers et les entreprises à la rentrée 2019.

Louise LEMETTAIS



PLUI – ENQUÊTE PUBLIQUE



Après plus de trois ans ; l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) entre dans sa dernière grande étape, celle de l'enquête publique. Du 1er avril au 24 mai 2019, une commission de 11 commissaires-enquêteurs désignés par le tribunal administratif de Grenoble sera mandatée pour recueillir les avis du public et répondre aux questions en toute indépendance et impartialité.

À l'issue des 54 jours d'enquête, la commission d'enquête rédigera un rapport et formulera un avis, favorable ou défavorable sur le projet de PLUI.

Le PLUI, éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de la commission d'enquête, des observations du public et des avis réglementaires, pourra enfin être approuvé par le Conseil métropolitain.

Un site dédié :

Un site dédié vous est proposé. Il reprend l'ensemble des informations sur le déroulement de l'enquête et vous permet de contribuer en ligne :

<https://www.registre-numerique.fr/PLUI-Grenoble-Alpes-Metropole>

CCAS

VEUREY est un petit village plaisant et paisible qui s'est construit au cours des ans grâce aux générations successives qui ont œuvré pour notre bien-être. Aujourd'hui ces générations veulent une fin de vie sereine dans cet environnement. La plupart souhaite rester dans leur maison, auprès de leurs enfants, de leurs connaissances, et ne veulent pas rentrer dans des structures adaptées, pour diverses raisons.

Ils ont besoin de personnes pour les aider dans les tâches ménagères, dans les gestes de la vie courante (coucher, lever, toilette, aide aux repas). Mais le problème sur VEUREY, est que nous avons bien plus de demandes d'intervention que de mains à proposer pour accomplir ces différentes aides. Le CCAS, bien conscient de ce problème, a alerté le Conseil Départemental et la Maison de l'Autonomie afin de trouver des structures d'aides à la personne qui veillent

bien intervenir sur la commune. Ce manque de personnel est présent au niveau national et les vocations pour ce métier sont rares.

Si vous souhaitez vous investir en travaillant en CESU (chèque emploi service universel), que vous avez les formations nécessaires pour vous occuper de ces personnes, que vous voulez mettre votre expérience au service de votre village, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Le CCAS peut également vous mettre en lien avec des sociétés d'aides à la personne qui sont en perpétuelle recherche de personnel.



MESURES RESTRICTIONS EAU

Suite au Comité Départemental de l'Eau du 18 avril 2019, trouver ci-joint l'arrêté préfectoral n°38-2019-04-23-003 du 23 avril 2019 plaçant le département de l'Isère en situation de Vigilance et d'Alerte Sécheresse jusqu'au 30 septembre 2019.

Un point de la situation sera fait prochainement pour tenir compte des dernières pluies.

Vous trouverez cet arrêté sur le site internet : <http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse2/Secheresse>

Mesures de restriction :

- Le prélèvement et l'utilisation de l'eau sont limités ou interdits conformément aux dispositions définies sur les tableaux de l'annexe 1 de l'arrêté cadre 38-2018-05-30-006 du 30 mai 2018, repris en annexe.
- En vigilance, aucune mesure de restriction n'est imposée. Les usagers sont toutefois invités à l'économie afin de retarder au maximum les mesures de restriction.

En Alerte, des mesures de restrictions sont imposées :

- **Pour tous :**
 - Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles ;
 - Interdiction du remplissage des piscines de plus de 5m³ à usage privé ;
 - Interdiction d'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des golfs, et des stades et espaces sportifs, de 9H00 à 20H00 ;
 - Réduction de moitié du débit dérivé alimentant les plans d'eau et des étangs par rapport au débit dérivé autorisé ;

- Interdiction de manoeuvrer des ouvrages hydrauliques ;
- Interdiction d'effectuer des travaux dans le lit du cours d'eau destinés à accroître ou maintenir le prélèvement.

• Pour les communes :

- Interdiction de laver les voiries ;
- Interdiction de faire fonctionner les fontaines publiques en circuit ouvert sur l'eau potable.

• Pour l'agriculture :

- Baisse de 15 % des prélèvements agricoles autorisés pour l'irrigation, pour les autres prélèvements (hors irrigation ou assimilés domestiques) interdiction de prélever de 9h à 20h.

• Pour l'industrie :

- Respect du niveau 1 du plan d'économie d'eau des industriels (installations classées pour la protection de l'environnement).

• Pour les gestionnaires de réseau d'eau potable :

- Renforcement du suivi des niveaux des captages et des forages d'eau potable, transmission des données à l'administration.

Afin de soulager la ressource et de retarder un éventuel renforcement des restrictions, chacun est appelé à une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou les réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département. La sécheresse sur notre département est importante, ce sont les efforts de chacun qui permettront de ne pas l'aggraver par nos prélèvements.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires.



DÉCHÈTERIES

La Métropole s'est dotée d'objectifs ambitieux en matière de prévention, collecte et valorisation des déchets, confortés par l'adoption du schéma directeur 2020-2030. La mise en oeuvre de cette feuille de route implique plusieurs évolutions structurantes s'agissant des déchèteries avec l'objectif de renforcer la qualité du service à l'usager et d'améliorer les performances en termes de tri et de valorisation des déchets captés.

Si le réseau actuel des déchèteries comporte de nombreux équipements, ceux-ci sont vieillissants, exigues, peu accueillants et offrent une qualité et un niveau de service particulièrement disparate. La Métropole s'est donc engagée dans l'élaboration d'un schéma directeur déchèteries ayant pour objet, à horizon 2030, de proposer une offre de service cohérente qui permette de mieux valoriser les déchets tout en améliorant l'accueil, le conseil et la relation à l'usager habitant.

Afin de garantir une harmonisation et une meilleure visibilité, une structuration des déchèteries proposant trois niveaux de service différencié est mise en place :

- « DECHETERIES MAXI » : équipements principaux de secteur, susceptibles d'accueillir une fréquentation importante et proposant une large diversité de flux collectés ainsi que des horaires d'ouverture élargis. De tels équipements, nouvellement créés donc, ont par ailleurs vocation à accueillir de nouveaux services, pour certains expérimentés dès 2019, à l'image d'espaces dédiés au réemploi. Les sites concernés sont Grenoble Jacquard (reconstruction à venir), St Egrève, St Martin d'Hères, La Tronche (reconstruction à venir), Vaulnaveys le Haut et Vif

- « DECHETERIES PROXI'PLUS » : la période transitoire jusqu'en 2023 durant laquelle certaines déchèteries sont reconstruites ou déplacées nécessite d'avoir un niveau de service intermédiaire. Niveau de service provisoire avec évolution soit en restant DECHETERIE PROXI soit en DECHETERIE MAXI. Les sites concernés sont Champ sur Drac (transformation en PROXI), Claix (fermeture à venir), Echirolles (reconstruction en MAXI), Eybens (transformation en PROXI), Fontaine (transformation en PROXI et Meylan (fermeture à venir)

- « DECHETERIES PROXI » : équipements de proximité existants dont la diversité des flux collectés sera adaptée en conséquence, au regard notamment de l'espace disponible, de même qu'en termes d'horaires d'ouverture. Les sites concernés sont Domène, Grenoble Jouhaux (fermeture à venir), Grenoble Peupliers (fermeture à venir), le Pont de Claix, Péage de Vizille, ST Paul de Varcès⁽¹⁾ (fermeture à venir, transformation en végétérie) Sassenage (reconstruction en MAXI à venir), Seyssins, Varcès (reconstruction en MAXI à venir)

⁽¹⁾Horaires d'ouverture de la déchèterie de Saint Paul de Varcès : le lundi, mardi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Il est donc envisagé trois horaires différents selon le maillage avec des horaires hiver/ été en fonction de la période de production des déchets.

Été (avril à oct.) *	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi
DECHETERIES PROXI	fermé	12h30-18h30	12h30-18h30	12h30-18h30	12h30-18h30	8h30*-12h 13h-18h30
DECHETERIES PROXI'PLUS	9h30-12h 13h30-18h30*	13h30-18h30*	9h30-12h 13h30-18h30*	13h30-18h30*	9h30-12h 13h30-18h30*	8h30*-18h30*
DECHETERIES MAXI	9h30-12h 13h-18h30*	9h30-12h 13h-18h30*	9h30-12h 13h-18h30*	9h30-12h 13h-18h30*	9h30-12h 13h-18h30*	8h30*-18h30*

* les déchèteries ferment leurs portes à 17h30 tous les Jours, et ouvrent à 9h le samedi matin en période hivernale (nov à mars inclus)

Une telle proposition, à effectifs constants, intègre la prise en considération d'un temps dédié à la prise de poste des agents et à la gestion des déchèteries, à savoir notamment leur nettoyage et des réunions de service, ainsi qu'une pause méridienne de 45 minutes et une période de repos hebdomadaire de 35 heures en continu.

	DÉCHETS ACCEPTÉS																			
	CHAMP SUR DRAC	CLAIX	DOMÈNE	ECHIROLLES	EYBENS	EYBENS	GRENOBLE-JACQUARD	GRENOBLE-JOUHAUX	GRENOBLE-PEUPLIERS	LA TRONCHE	LE PONT DE CLAI	MEYLAN	PEYSSINS	ST-PAUL-DE-VARCES	SASSENAGE	SEYSSINS	VARCÈS	VIF	VIZILLE	
BATTERIES	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
BOIS	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
CAPSULES À CAFÉ	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
MÉTALLIQUES	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
CARTONS	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
CARTOUCHES D'ENCRE	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
DEA ⁽¹⁾	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
D3E ⁽¹⁾	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
BASIF ⁽¹⁾	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES ⁽²⁾	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
ENCOMBRANTS	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
GRAVATS	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
HUILES DE FRITURES	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
HUILES DE VIDANGES	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
LAINES DE VERRE	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
LAMPES, NÉONS	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
MÉTAUX	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
PAPIERS	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
PEINTURES	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
PILES	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
PLÂTRE	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
PNEUS	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
PNEUS JANTÉS (ROUES)	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
POLYSTYRÈNE	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
TEXTILES	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
VÉGÉTAUX	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
VERRE	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

⁽¹⁾Déchets d'Éléments d'Ameublement / ⁽²⁾Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques / ⁽³⁾Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux / ⁽⁴⁾Acides, solvants, carburants, radiographies, produits phytosanitaires...

DÉCHÈTERIES

🕒 **HORAIRES & JOURS D'OUVERTURE**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
DÉCHÈTERIES PROXI	fermé	12h30-18h30*	12h30-18h30*	12h30-18h30*	12h30-18h30*	8h30-12h00 13h00-18h30*
DÉCHÈTERIES PROXI PLUS	9h30-12h00 13h30-18h30*	13h30-18h30*	9h30-12h00 13h30-18h30*	13h30-18h30*	9h30-12h00 13h30-18h30*	8h30-18h30*
DÉCHÈTERIES MAXI	9h30-12h00 13h00-18h30*	9h30-12h00 13h00-18h30*	9h30-12h00 13h00-18h30*	9h30-12h00 13h00-18h30*	9h30-12h00 13h00-18h30*	8h30-18h30*

*Les déchèteries ferment leurs portes à 17h30 tous les jours, et ouvrent à 9h00 le samedi matin en période hivernale (de novembre au mois de mars inclus).

DÉCHÈTERIES MAXI

Grenoble-Jacquard, La Tronche, Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères, Vaulnaveys-le-Haut, Vif

DÉCHÈTERIES PROXI PLUS

Champ-sur-Drac, Claix, Echirolles, Eybens, Fontaine, Meylan

DÉCHÈTERIES PROXI

Domène, Grenoble-Jouhaux, Grenoble-Peupliers, Pont de Claix, Saint-Paul-de-Varces**, Sassenage, Seyssins, Varces, Vizille

** Horaires spécifiques pour Saint-Paul-de-Varces : lundi, mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h30.

🔒 Les déchèteries sont fermées les jours fériés

CONDITIONS D'ACCÈS

- L'accès aux déchèteries est réservé aux habitants de la métropole. Les professionnels doivent s'orienter vers les déchèteries privées qui leur sont dédiées.
- Des contrôles peuvent être effectués par les gardiens (demande de justificatif de domicile). Toutes les déchèteries de la métropole sont placées sous vidéosurveillance.
- Le volume total journalier autorisé, tout type d'apport confondu, est fixé à 6m³ et 50 litres de déchets spéciaux liquides.
- L'accès aux quais est strictement limité aux véhicules de PTAC de moins de 3,5 tonnes.

📍 **LES DÉCHÈTERIES DE LA MÉTROPOLE**

au 01/04/2019

MAXI

PROXI PLUS

PROXI

GRENoble

GRENoble JACQUARD

GRENoble-JOUHAUX

GRENoble-PEUPLIERS

RENSEIGNEMENTS

lametro.fr | 0 800 500 027

MEDIATHÈQUE

Les 2 bacs-jardins sont installés devant la médiathèque, peints, remplis de bonne terre... Les semis ont pris dans le bac à semis et dans les jardinières sur le muret.

Nous attendons mi-mai pour transplanter les semis dans les bacs-jardin. Ce projet est participatif, ouvert à tous. Une information sera envoyée pour participer aux prochaines étapes.



Un réservoir d'eau pour récupérer l'eau de pluie de la toiture sera prochainement installé.

Un grand merci aux veurois(e)s qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour tout le travail déjà fait. Ainsi qu'à Raymond Fornasieri qui a élaboré et construit les bacs, aux services techniques qui sont à pied d'oeuvre depuis le début du projet !



CLV-ARCHÉOLOGIE / HISTOIRE / PATRIMOINE

Notre groupe bénévole a entrepris de réaliser un inventaire photographique de la flore de la commune.

Vous pouvez tous nous y aider en nous adressant les photos prises lors de vos balades, à cette adresse : 38113.patrimoine@gmail.com

L'idéal est de fournir 3 photos (ensemble/fleur/feuille) et de préciser si possible : la date, le lieu (quartier), et l'altitude, voire les références GPS de chaque fleur photographiée. Alors à vos appareils! Bonnes promenades et Merci.



A.A.P.P.M.A VEUREY-NOYAREY (LA TRUITE DU RUISSET)

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, « la Truite du Ruisset » gère un domaine halieutique qui s'étend sur les communes de Noyarey et de Veurey : à savoir le Ruisset, la Fontaine du Merle et le Pierre Hébert qui sont ses affluents amont, la Voroize qui descend de Montaud et le sympathique étang des Perrières, mais aussi la rivière Isère, riche en gros poissons, du barrage de Saint Egrève au bec de l'Echaillon.

La Truite du Ruisset, association totalement réciprocaire, ouvre à ses adhérents un domaine de pêche immense : 90% du département avec la carte simple (78€), 90 % du territoire national avec la réciprocity (96€) grâce aux accords avec d'autres groupements régionaux.

Plusieurs lâchers de truites surdensitaires ont lieu dans l'année et nous effectuons des travaux d'amélioration et d'entretien du milieu piscicole. Nous organisons et animons différentes manifestations (Concours, Ateliers Pêche avec les « Petits Malins », Fête de la Pêche).

Après des aménagements piscicoles sur la partie aval du Ruisset (secteur du Petit port), cette année des travaux similaires sont programmés sur Noyarey (secteur des écoles).

Un projet de ponton pour pêcheurs à mobilité réduite est en cours sur l'étang des Perrières



- Comme tous les ans et depuis 25 ans la fête de la Pêche, réservée aux - de 16 ans, et non aux parents, qui peuvent cependant les accompagner, voire les épauler, aura lieu le **samedi 1er Juin (10h-12h ; 14h-16h) à l'étang des Perrières .Venez nombreux !**

Infos pratiques : www.cartedepeche.fr.

Vous pouvez vous procurer votre carte de pêche en quelques clics sur internet (il en existe pour tous : adultes, enfants, femmes, vacances, journée, etc.).

SOU DES ÉCOLES

Avis aux Gourmands !!! Cette année l'opération "vente des brioches" aura lieu le vendredi 17/05 à la sortie des écoles et en porte à porte et le samedi 18/05 dans le village en porte à porte.

Il y en aura pour tous les goûts, nature et aux pépites de chocolats....

Nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil aux enfants et aux parents membres du Sou et vous rappelons que les bénéfices de cette vente permettent de financer certains projets éducatifs proposés par les enseignants ou de réaliser des activités et sorties extrascolaires.

Le Sou des écoles



CLV

Culture et loisirs vous propose une soirée Théâtre

Synopsis :

Deux chômeurs fuient leur pays en crise pour trouver du travail à l'étranger. Guidés par un choucas et une corneille, ils atteignent la demeure de Terée, ancien roi de Thrace, transformé en huppe ; ils persuadent l'assemblée des oiseaux de fonder une cité idéale où le chômage, la corruption, les intrigues, l'enrichissement personnel et l'exploitation n'auraient plus cours.

Mise en scène

Cette pièce écrite en -400 avant JC, au siècle de Périclès, par Aristophane auteur comique est mise en scène par Alain Bertrand avec rythme et humour, façon Commedia Dell'arte. La pièce fait furieusement écho, par-delà les siècles, à notre actualité.

Entrée : 8 €

Gratuit pour les - 16 ans

Public à partir de 6-7ans

Les planches à la D'Rives

Présentent

Les Oiseaux d'Aristophane

Commedia Dell'Arte mise en scène par Alain Bertrand



Samedi 25 mai – 20 H

Salle des Fêtes Veurey Voroize

Entrée 8 € / Gratuit – de 16 ans / Public à partir de 6-7 ans



EPGV

L'EPGV de Veurey-Voroize vous invite à une conférence atelier sur le thème

Gérer son stress au quotidien Samedi 18 mai de 9h30 à 12h30 Salle multisports - Entrée libre

Il s'agit de comprendre comment fonctionne le stress dans notre corps (angoisse, tensions, douleurs, insomnies...) et apprendre à le gérer avec des petits exercices physiques et d'automassage. Il ne s'agit pas d'une gestion mentale du stress comme avec le yoga mais plutôt de comprendre les blocages physiques du corps, d'accompagner, de détendre et d'évacuer les tensions nerveuses et musculaires. Nous aborderons également la question de l'alimentation adaptée aux sportifs et aux personnes en situation de stress. La conférence d'1h30 sera menée par Martine Sestier de la Fédération Sport Santé en Isère et sera suivie par des ateliers en petits groupes animés par Martine et Chantal.

Ouvert à tous. Venez en tenue décontractée.

Participation libre. Une boîte sera à la disposition des votre participation pour soutenir notre association.

Gros succès du stage deepWork d'avril

Avec une moyenne de 35 inscrits par soirée, le stage progressif de body Art et deepWork animé par Claire et Chantal du 15 à 17 avril a fait salle comble. Plus qu'une partie de

transpiration et de force, ce rendez-vous a été un moment privilégié accordé par chacun à soi-même comme l'expliquait Claire.

Il fallait laisser monter en nous l'énergie ancestrale des danseurs d'Afrique reliés aux hyoggis orientaux, souples et musclés... Bon, je vous le fais transcendantal, mais ce n'est pas du tout ce qui nous était suggéré par la voix microphonée des animatrices... Les séances n'avaient rien d'éthéré.

Pour ceux qui veulent poursuivre le body Art, rendez-vous chaque mercredi soir à 19h30 avec Chantal à la salle multisports.

Merci à toute l'équipe et bravo à Chantal et Claire.



COMITÉ D'ANIMATION

Venez souffler avec nous les bougies des 30 ans du Comité d'animation le week-end du 22/23 juin.

Début des festivités le samedi soir à partir de 19h00 dans le parc de la Mairie.

Snack et buvette dans ambiance musicale suivie d'une soirée dansante animée par le DJ D. Céraldi pour vous déhancher sur une magnifique piste de danse jusqu'aux alentours de 0h30/0h45 mais pas plus tard car le lendemain on recommence la fête.

Dimanche à partir de 11h30 apéro en musique avec aux manettes Franck Lafranchescina suivi du traditionnel repas champêtre : entrée, boeuf Assado et son accompagnement, fromage et dessert.

Ensuite des animations diverses et variées pour tous agrémenteront votre après-midi.

Tous les détails de la journée du dimanche dans le prochain numéro de votre Mag-Info.

En famille ou entre amis, réservez nous d'ores et déjà ce week-end, montrez ainsi votre attachement au Comité et qui sait un jour peut-être, rejoindre l'association car beaucoup de ses membres commencent à se faire vieux. A bon entendeur.



SEJOURS D'ETE AUX PETITS MALINS

Séjours de l'été 2019



Les Petits Malins



Séjours Poney

Séjour 4-5 ans
 Dates : 8 au 10 juillet 2019
 Lieu : Centre équestre Le manège enchanté
 À Montagnieu (38)

En route pour un séjour spécial tout-petits !
 2 nuits sous tipis avec les copains, comme les indiens.
 Au programme : découverte de l'animal, pansage, monte, balade et jeux à poney...

Et des activités et veillées organisées par les animateurs.
 Tarifs : à partir de 100€ selon quotient familial

Séjour 6-11 ans
 Dates : 8 au 12 juillet 2019
 Lieu : Centre équestre Le manège enchanté
 Montagnieu (38)

4 nuits sous tipis t'attendent...
 Et toute la journée en compagnie de nos compagnons à crinière, pour un séjour 100 % poney !
 Au programme : pansage, monte, voltige, balades et jeux à poney...

Et des activités et veillées organisées par les animateurs.
 Tarifs : à partir de 205€ selon quotient familial

Séjour Sports nautiques

Séjour 7-11 ans
 Dates : 15 au 19 juillet 2019
 Lieu : Base de loisirs du lac
 À Monteynard (38)

Un séjour sportif riche en sensations aquatiques t'attend !
 Viens découvrir le lac et ses activités nautiques.
 Un séjour entre grands, sous tentes, à deux pas du lac.
 Au programme : Balade en bateau collectif, canoë, voile sur catamaran, paddle, planche à voile, randonnée kayak...

Et des activités et veillées organisées par les animateurs.
 Tarifs : à partir de 215€ selon quotient familial

PERMANENCES D'INSCRIPTION :
 20 et 22 mai 14h-18h : Veurois, Nucérétais, travaillant à Veurey ou Noyarey,
 23 mai 14h-18h : Extérieurs

ASSOCIATION LES PETITS MALINS
 1 rue des clos - 38113 VEUREY-VOROIZE
 Tel - Fax. 04 76 53 83 62 / Mail : contact@lespetitsmalins.fr
 Site internet : www.lespetitsmalins.fr / Page Facebook : [LESPETITSMALINS38](https://www.facebook.com/LESPETITSMALINS38)
 Récépissé de déclaration DDCS n°038 0294-CL0001-18
 N°SIRET : 381 697 432 000 23 Code APE/NAF 9499 Z

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Appel du Président

Le Club de l'âge d'or va fêter ses 41 ans d'existence. Il est toujours aussi dynamique, plein d'entrain et d'énergie et désire le rester, mais pour cela, il doit renouveler son bureau.

Moi-même après plus de 30 années de bénévolat au sein de différentes associations j'aspire à une retraite associative que je crois bien méritée.

Aussi, notre Vice Président nous a quittés après une longue et terrible maladie.

Tous ces événements font qu'il faut une nouvelle équipe qui prenne les rênes du club pour qu'il soit toujours sur la bonne route, et garde son dynamisme.

Ce sont toutes ces raisons qui font que je fais appel à vous. Merci d'adresser votre candidature pour le poste de Prési-

dent, de Vice Président, voire de membre actif pour étoffer le bureau, sur papier libre à

Alain Lévis, 18 route de Montaud 38113 Veurey-Voroize ou par téléphone au: 06 70 89 61 54 ou à Madame Colette Richy, 2 chemin

des Trapettes 38113 Veurey-Voroize - tél: 06 81 61 97 72

Merci de préciser votre nom, prénom, adresse complète ainsi que la nature du poste que vous souhaiteriez pourvoir. Date limite d'inscription 15 juin 2019.

Merci pour votre soutien, il en va de l'avenir de notre club. Encore merci.

Votre Président, Alain Lévis



*Club de
l'Age d'Or
Veurey-Voroize*

INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

Cabinet médical :

• Médecins généralistes :

Dr. PARMENTIER Christophe et
Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• Kinésithérapie : Marie José MICHAL
04.76.53.94.26

• Podologue : Pierre-Olivier FORTOUL :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /
06.80.72.99.30
- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• Psychologues :

- Cécilie RONDAN :
06.45.81.74.72
- Marianne DELEPELAIRE :
06.62.12.46.18

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :

04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :

18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :

Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

CCAS :

ccasveureyvorize@orange.fr

Permanence avocat : 1er mercredi de chaque mois de 9h00 à 11h30 en mairie. Prise de RDV auprès du secrétariat mairie.

Permanence architecte conseil : 1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00 en mairie. Rens. Auprès du secrétariat mairie.

ETAT CIVIL

DÉCÈS :

- **THORAND Vve BESSOUD Ginette** décédée le 6/04/19 à NOYAREY
- **GIRARD Stéphane** décédé le 19/4/19 à VEUREY VOROIZE

Merci aux contributeurs (trices) de déposer articles et photos exclusivement, via le site internet dans l'onglet partager se trouvant en haut de la page d'accueil, soit par la boîte mail suivante : touratou@gmail.com.

Prochaine date maxi de dépôt des fichiers MERCREDI 29 MAI.

N'attendez pas le prochain Mag Info pour vous tenir informé des dernières actus du village, consultez le site internet et la page Facebook de la mairie ou bien l'application pour smartphone "PanneauPocket" en téléchargement sur Google Play.